



Ouest Rhodanien

Communauté d'agglomération

La COR (69), avec sa situation au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et connectée à la métropole lyonnaise grâce à l'A89, est une agglomération attractive et en plein développement, qui compte 31 communes et plus de 51 000 habitants.

Visant à devenir un Territoire à énergie positive, la COR s'est engagée à travers son Projet de territoire à intégrer la transition énergétique et écologique dans ses politiques publiques.

Elle propose un cadre de vie préservé et attractif, à l'image de son grand site touristique régional du Lac des Sapins qui accueille la plus grande baignade biologique d'Europe, et un vrai projet de développement territorial au cœur du Beaujolais vert.

La COR recherche

un chargé de prévention des risques professionnels (Homme /Femme)

Poste à temps complet, catégorie B ou C
Titulaire ou Contractuel

Le service Ressources Humaines de la COR, placé sous l'autorité du chef de service RH et développement professionnel, gère plus de 170 agents permanents (fonctionnaires et contractuels) et une trentaine de saisonniers. Le chargé de prévention des risques professionnels recruté rejoindra une équipe composée d'un chef de service, de quatre gestionnaires RH, d'un coordonnateur et d'un assistant de prévention.

I. Missions

Placé sous l'autorité du responsable de service Ressources humaines et développement professionnel, le Chargé de prévention des risques professionnels interviendra pour le compte de la COR mais également pour le compte des communes adhérentes du service commun prévention proposé par sa collectivité.

Il aura pour mission de :

- ✓ **assister et conseiller l'autorité territoriale auprès de laquelle il est placé dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail ;**
- ✓ **prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents ;**
- ✓ **faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;**
- ✓ **accompagner des démarches de qualité de vie au travail.**

II. Activités principales

Activités principales

- ✓ Participation à la démarche d'évaluation des risques professionnels,
- ✓ Élaboration et mise à jour des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP),
- ✓ Élaboration et mise en œuvre des programmes de prévention et proposition de plan d'actions,
- ✓ Analyse des conditions de travail et veille au respect des dispositifs de protection et de prévention,
- ✓ Analyse et suivi des accidents du travail,
- ✓ Collaboration avec les services de santé et de sécurité au travail (*médecine préventive, inspection du travail, ...*),
- ✓ Participation aux réunions du Comité Social Territorial et à la Formation Spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) avec préparation et présentation des dossiers,
- ✓ Gestion des Équipements de Protection Individuelle et des vêtements de travail,
- ✓ Planification et mise en œuvre des formations santé-sécurité en lien avec les partenaires (*Collectivités, CNFPT, organismes de formation...*),
- ✓ Animation des réseaux (*service commun mutualisé prévention, réseau des référents santé-sécurité au travail, ...*),
- ✓ Communication, information et participation à la sensibilisation du personnel sur les risques professionnels,
- ✓ Veille réglementaire et juridique en matière de santé et de sécurité au travail,
- ✓ Gestion des visites médicales.

Activités secondaires

- ✓ Réalisation de tableaux de bord en lien avec l'activité et les commandes ponctuelles,
- ✓ Réalisation de rapports d'activité annuels du service commun avec collecte des données,
- ✓ Production de statistiques en fonction des commandes reçues par le service

Le chargé de prévention pourra être amené à remplir d'autres missions ponctuelles en fonction de l'activité du service.

III. Profil recherché

Formation

- ✓ Issu d'une formation ou d'un cursus dans le domaine de la santé - sécurité au travail
- ✓ Expérience significative sur un poste similaire serait souhaitable

Connaissances

- ✓ Connaissance des réglementations en matière de santé et sécurité au travail (*code du travail, réglementation incendie...*)
- ✓ Évaluation des risques, capacité à mener des analyses et des diagnostics de risques
- ✓ Utilisation d'outils bureautiques et TIC
- ✓ Enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de prévention des risques
- ✓ Environnement territorial et sphère publique, des secteurs d'activité et des acteurs de la prévention

Savoir-faire

- ✓ Promouvoir la santé et la sécurité au travail
- ✓ Conduire des actions de promotion et de formation

- ✓ Analyser les pratiques professionnelles et les comportements à risques
- ✓ Être doté de capacités rédactionnelles et de synthèse
- ✓ Argumenter, communiquer, convaincre, négocier
- ✓ Savoir élaborer un programme et le contrôler
- ✓ Savoir prioriser

Savoir-être

- ✓ Proactivité et force de propositions
- ✓ Organisation et autonomie
- ✓ Diplomatie, qualités de négociation
- ✓ Sens des relations humaines
- ✓ Sens de la pédagogie, qualités d'écoute
- ✓ Réactivité
- ✓ Discrétion, respect de la confidentialité
- ✓ Rigueur
- ✓ Sens du collectif et du travail en équipe

Permis B indispensable.

IV. Informations sur le poste

Poste à pourvoir **le 1^{er} juillet 2024**

Cadre d'emploi : Adjoint technique, Agent de maîtrise, Technicien

Service : Ressources humaines et développement professionnel

Temps de travail : 39 heures avec RTT

Lieu de rattachement : Tarare, Déplacements sur le territoire de la COR

Statut : Titulaire ou Contractuel

Avantages et rémunération : rémunération statutaire + RIFSEEP + chèques déjeuners + CNAS + participation complémentaire santé et prévoyance labellisée

La lettre de motivation et le CV sont à adresser **jusqu'au 25/05/2024** :

- par mail, à : recrutement@c-or.fr
- ou par courrier à : Monsieur le Président de la COR, 3 rue de la Venne 69170 TARARE.

Les entretiens auront lieu, en présentiel, au siège de la COR à Tarare, la semaine du 8 au 12 avril 2024.

Pour tout renseignement concernant le poste, veuillez contacter Mme Valérienne BLANCHARD, Responsable par intérim du service RH, au 04 27 48 10 00.